



## VILLE DE PORT-LA NOUVELLE

Direction Générale des Services

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORT-LA NOUVELLE DU 05 JUIN 2026

Le Conseil Municipal a été convoqué par décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 09 h 00 et procède à l'appel des membres du Conseil :

**Etaient présents** : M. MARTIN - Mme LETAILLEUR - M. MENARD - Mme NORTIER - M. TRESENE - Mme BEGUE - Mme SABARDEIL - M. TABONI - Mme MARTINEZ - M. FAJOL - Mme CRESPIEN - M. HERNANDEZ - M. FRANCISCI - M. DHOMS - Mme NOUGUES - M. CATHALA - Mme BRASSELET - M. BALTAZAR - Mme DARMANIN - M. MALOSSE - Mme BOUISSOU - M. MISSUD.

**Absents ayant donné pouvoir** : Mme CLARET (pouvoir Mme LETAILLEUR) - M. AMBROSINO (pouvoir M. MENARD) - M. CANTIE (pouvoir Mme NORTIER) - Mme MARTIN (pouvoir M. TRESENE) - Mme UZKIANO (pouvoir Mme BEGUE) - Mme MENDOZA (pouvoir Mme SABARDEIL) - M. PECH (pouvoir Mme MARTINEZ).

Il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. Sur proposition de Monsieur le Maire, aucune autre candidature n'ayant été exprimée, Madame Marie-Christine SABARDEIL est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Electoral,

**Vu** le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et fixant au 05 juin 2026 la date d'élection des délégués des conseils municipaux,

**Vu** la circulaire du Ministère de l'Intérieur n°INTP2611651C en date du 6 mai 2026,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DLC-BELPAG-11-2026-0095 en date du 20 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026,

L'élection des Sénateurs du Département de l'Aude aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 prochain et chaque Conseil Municipal doit élire en son sein les représentants du corps électoral, soit, pour la Commune de Port-La Nouvelle, quinze délégués titulaires et cinq suppléants, au scrutin de liste bloquée selon le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, au cours d'une séance qui doit obligatoirement se tenir le 05 juin 2026.

Un Conseiller Municipal ou un groupe de Conseillers Municipaux peut adresser ou déposer en Mairie jusqu'à l'ouverture du scrutin du 05 juin à 09 h 00, une liste unique de délégués et de suppléants, même incomplète avec obligation de parité. La liste ne revêt pas de formalisme particulier mais les informations suivantes sont nécessaires :

- en entête : « Elections sénatoriales 2026, Département de l'Aude, Commune de Port-La Nouvelle, nom de la liste »,

- la liste : numéro d'ordre, nom, prénom, sexe, adresse complète, date et lieu de naissance.

Il est demandé au Conseil Municipal d'élire le nombre de représentants en son sein à savoir, quinze délégués titulaires et cinq suppléants, et de procéder à l'élection selon le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Deux listes ont été déposées avant l'ouverture du scrutin.

**Sont candidats :**

**Liste Ensemble Port-La Nouvelle :**

Henri MARTIN  
Jacqueline CLARET  
Patrice MENARD  
Margaret LETAILLEUR  
Eric TRESENE  
Bernadette NORTIER  
Dylan TABONI  
Marlène BEGUE  
Robin FAJOL  
Laetitia UZKIANO  
Toussaint FRANCISCI  
Juliette MENDOZA  
Rémi BALTAZAR  
Armelle DARMANIN  
Alain HERNANDEZ  
Michèle MARTINEZ  
Guy DHOMS  
Emeline MARTIN  
Jean-Marc AMBROSINO  
Aude CRESPIEN

**Liste La Nouvelle Ere :**

Christopher MALOSSE  
Marie-Claude BOUISSOU  
Paul MISSUD

Le bureau procède au dépouillement.

|                     |                                   |          |
|---------------------|-----------------------------------|----------|
| <u>Ont obtenu :</u> | Liste Ensemble Port-La Nouvelle : | 26 voix, |
|                     | Liste La Nouvelle Ere :           | 3 voix   |

Après calcul (proportionnelle à la plus forte moyenne), les sièges se répartissent comme suit :

Liste Ensemble PLN : 14 titulaires et 5 suppléants  
Liste La Nouvelle Ere : 1 titulaire et 0 suppléant

**Sont élus :**

**Délégués titulaires**

Henri MARTIN  
Jacqueline CLARET  
Patrice MENARD  
Margaret LETAILLEUR  
Eric TRESENE  
Bernadette NORTIER

Dylan TABONI  
Marlène BEGUE  
Robin FAJOL  
Laetitia UZKIANO  
Toussaint FRANCISCI  
Juliette MENDOZA  
Rémi BALTAZAR  
Armelle DARMANIN  
Christopher MALOSSE

**Délégués suppléants :**

Alain HERNANDEZ  
Michèle MARTINEZ  
Guy DHOMS  
Emeline MARTIN  
Jean-Marc AMBROSINO

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 09 h 25.

Fait à Port-La Nouvelle, le 05 juin 2026.

Marie-Christine SABARDEIL  
Secrétaire de séance



Henri MARTIN,  
Maire de Port-La Nouvelle,  
Premier Vice-Président du Grand Narbonne.

